

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique

Séance du 4 septembre 2017

Membres votants présents : Atef Asnacios, Matteo Cacciari, Arache Djannati-Atai, Tanguy Fardet, Raphaël Galicher, Catherine Jacquard, Edouard Kierlik, François_Olivier Lacaille, , Simona Mei, Etienne Parizot,

Membres représentés : Frédéric Lamy (par Tanguy Fardet) Cécile Roucelle (par Raphaël Galicher), Angela Vasanelli (par Atef Asnacios),

Invités permanents présents : Virginie Dudons, François Graner, Imane Boucenna

Matteo Cacciari préside la séance. Etienne Parizot est secrétaire de séance.
La séance débute à 10h40.

1) Approbation des CR des séances du 30/05, 13/06 et 04/07

Aucune modification n'est proposée. Les comptes rendus sont soumis au vote du CUFR
CR du 30/05/2017 : 12 votes Pour et 1 Abstention
CR du 13/06/2017 : voté à l'unanimité (13 votants)
CR du 04/07/2017 : 12 votes Pour et 1 Abstention

2) Classement des postes BIATSS

Distribution d'une version mise à jour de l'organigramme de l'UFR, et présentation par Virginie Dudons des postes demandés et de leur position au sein de cet organigramme.

3 demandes de poste BIATSS sont proposées :

1. **Support de Poste : BAP F/J : Technicien-ne en communication/événementiel**

- Justification de la demande : Le service scolarité de l'UFR de physique comptait en janvier 2016, 6 gestionnaires pour environ 640 étudiants LMD et hors LMD . Deux événements ont conduit l'UFR de physique à se pencher sur une réorganisation du service scolarité. D'une part la décision de rattachement à l'IED du poste de gestionnaire des ED 560 et 564 à compter de la rentrée 2017. D'autre part, le départ en avril 2017, de Lynda Sylva positionnée en scolarité à 40% et sur l'évènementiel/partenariat avec les lycées à 60%. Sur les 4 postes restants, l'UFR souhaite maintenir 3 agents en scolarité (1 gestionnaire Licence 3 /Double Licence/Master1, 1 gestionnaire Master 2, 1 gestionnaire Lpro et formations professionnelles). La volumétrie en nombre d'étudiants semble tout à fait compatible avec une telle organisation. La volonté de l'UFR est de positionner le 4^{ème} support sur les aspects communication /événementiel, notamment pour répondre à une demande de sollicitation croissante d'enseignants

chercheurs des 16 laboratoires rattachés, pour l'organisation de colloques, séminaires (1x/mois), journées ou expositions thématiques. Par ailleurs, la direction de l'UFR souhaite développer son réseau de partenaires. Le plus important d'entre eux est sans doute le réseau UFR de physique/enseignants de physique-chimie des lycées et des classes préparatoires qui permet l'accueil de près de 300 lycéens à l'occasion de la Fête de la science et des journées portes-ouvertes de l'UFR de physique. A ceci s'ajoute une préoccupation constante d'assurer une circulation effective des informations à caractère scientifique et pédagogique entre les différents acteurs de l'UFR de physique.

NB : Il s'agit en fait d'officialiser une redéfinition du poste, sur un support déjà existant avec un agent déjà en poste et ainsi donner de la légitimité à ce type de missions.

2. Support de Poste : BAP J : Gestionnaire stages / missions (60% gestion financière : gratifications de stage et suivi + 40% gestion administrative des stages)

- Justification de la demande : Afin de répondre à un besoin d'une part et dans un souci d'accentuer les services offerts aux laboratoires de recherche rattachés d'autre part, l'UFR souhaite utiliser le support de poste vacant de Lynda Sylva dont les missions ont été redistribuées en interne à moyens humains constants, en le positionnant sur la gestion administrative et financière des stages et des missions. Ce poste à vocation à être mutualisé avec les laboratoires pour la gestion administrative et financière des conventions de stages des étudiants de L3, Lpro, M1 et M2 inscrit à l'UFR de physique et des conventions de stages réalisées au sein des laboratoires rattachés à l'UFR de physique (Interactions avec le service scolarité, les responsables pédagogiques, les laboratoires) et la gestion des missions de l'UFR de physique.

Ceci permettra de rationaliser et centraliser la gestion des stagiaires, de décharger les laboratoires en ce qui concerne l'accueil des stagiaires, et d'assurer un point de contact unique vis-à-vis de l'université.

3. Support de Poste : BAP J : Gestion financière et comptable pour le LIED

- Justification de la demande : Le LIED est une UMR rattachée à Paris 7 (UFR de Physique, SDV, Chimie et GHES) ainsi qu'au CNRS (INSHS). Il est composé de 19 Enseignants-Chercheurs de plusieurs disciplines, 6 agents Biatss, 1 agent CNRS, 15 doctorants, 2 post-docs. Le budget du laboratoire s'élève à 68 000€ en dotation Etat et de 850 000€ en ressources propres. La préparation du budget, l'exécution et le suivi en dépenses et recettes est assuré actuellement par la responsable administrative du laboratoire, positionnée à 80% depuis son retour de congé maternité. Elle doit de plus gérer à elle seule, plusieurs types de contrats (Européens, Idex, Régions, Industrie, Prestation d'expertises), établir des bilans et s'occuper de la gestion administrative et logistique du laboratoire. Le budget du LIED n'a cessé d'évoluer ainsi que les besoins depuis la création du laboratoire en 2014. Pour pallier à la continuité de service, une aide ponctuelle a été jusque-là apportée par le service financier de l'UFR de physique, mais qui ne peut perdurer dans le temps, compte tenu de la charge de travail des 2 agents en poste. Le LIED demande la création d'un poste de gestionnaire financier et comptable en appui au responsable administratif au sein du laboratoire.

La commission des postes BIATSS aura lieu le 29 septembre 2017. Il est demandé au CUFR de se prononcer sur le classement proposé, dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Résultat : adopté à l'unanimité (13 votants)

3) Retour sur la réunion DSOM (Dialogues Stratégiques Objectifs et Moyens)

Matteo Cacciari fait part au CUFR des différents sujets abordés lors de la réunion DSOM entre l'UFR et l'Université le 13 juillet dernier, et des principaux éléments qui en sont ressortis.

Un compte rendu écrit a été rédigé, listant les différents points répartis suivant cinq catégories :

- Formation
- Recherche
- RH : postes EC et BIATSS
- Finances
- Locaux / Bâtiment

Cf : document annexé au CR

Quelques points donnent lieu à des discussions supplémentaires en séances :

- Augmentation à 4 ans du délai permettant de récupérer au sein de l'UFR un support de poste correspondant à une personne partie en détachement, mais une telle demande ne peut être faite que jusqu'à 3 ans après le départ.

La stratégie proposée, pour notre UFR, est la suivante :

- 1) Demander le poste de Marie Muller en année 2017 (pour 2018)
- 2) Demander le poste de Vincent Berger en 2018 (pour 2019)

- SPHERE : la question du départ éventuel de Condorcet de HPS/SPHERE, et de la récupération des bureaux occupés, est posée. Etienne Parizot fait valoir qu'il est particulièrement regrettable que l'expertise des membres du laboratoire SPHERE en philosophie des sciences et en épistémologie ne soit pas utilisée dans nos formations, tant en Licence et qu'en Master. Les interactions seraient extrêmement profitables aux étudiants, et pourraient contribuer à l'attractivité de nos formations.

Un départ de SPHERE du bâtiment Condorcet ne favoriserait pas de telles interactions. Les réflexions sur les prochaines maquettes devraient tenir compte de cette opportunité.

François Graner soutient cette idée.

- Discussion sur la récupération éventuelle de l'espace de la bibliothèque de Condorcet : mettre en balance la perte qui serait associée à la fermeture de la bibliothèque et ce qui pourrait être fait de cette surface supplémentaire. Des Réflexions seront lancées dans les mois qui viennent.

4) Discussion sur l'affectation du poste 46.3 en section 28

Matteo Cacciari fait état du départ probable de Carlo Sirtori vers le LPA (confirmation ou non fin septembre 2017), et de la possibilité qu'Angela Vasanelli le suive. Cela impliquerait l'arrivée de deux PR de Paris Diderot au LPA (même si Carlo Sirtori abandonnerait en réalité son poste dans cette hypothèse).

Plus en général, dans une période de pénurie de postes la question posée est alors celle de l'ajout éventuel d'une clause ou d'un message d'accompagnement dans le profil du poste 46.3 (visant particulièrement la promotion d'un MCF de l'UFR), afin que la personne promue, le cas échéant et pour des raisons d'équilibre, soit affectée à un des laboratoires sur Condorcet.

La discussion qui s'ensuit fait émerger le consensus selon lequel s'il est légitime que les mouvements des EC et les politiques générales des laboratoires influencent les demandes de postes (sur le plan thématique comme sur le plan des affectations), elles ne doivent en revanche pas avoir d'impact sur les possibilités de promotion des EC de l'UFR.

Le CUFR conclut donc qu'aucune indication ne doit être donnée quant au laboratoire d'affectation du poste 46.3 concerné.

5) Demande de mise à disposition de Stavros Katsanevas

Stavros Katsanevas, PR actuellement en détachement intégral au CNRS et directeur de l'APC, sera nommé directeur de l'EGO (European Gravitational wave Observatory) au 1^{er} janvier 2018. Après consultation des RH de l'Université, Stavros Katsanevas indique que le montage administratif qui semble le plus approprié consiste en une mise à disposition (pour 2 ans, avant départ en retraite), avec remboursement intégral de salaire à l'Université.

La discussion fait ressortir l'intérêt du rayonnement qu'apporte à l'UFR de Physique et à l'Université Paris Diderot une telle nomination d'un de ses membres à la tête d'un organisme international particulièrement visible et important sur le plan scientifique, à condition que l'affiliation à Paris Diderot soit effectivement explicitement maintenue.

Le CUFR souhaite que le dispositif s'accompagne d'un message de l'UFR faisant valoir auprès de l'Université le rôle important que jouait jusqu'à présent Stavros Katsanevas au niveau de l'Université (à travers son implication en faveur d'un Pôle Sciences de la COMUE, et comme directeur de l'APC), afin que son remplacement puisse intervenir le plus tôt possible (en anticipation de son départ en retraite).

Vote pour un avis favorable :

0 contre

2 abstentions

→ Adopté

FIN DE LA SÉANCE : 12h30